

PAR COURRIEL

Québec,

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 7 octobre 2025, le député de la circonscription des Îles-de-la-Madeleine a déposé à l'Assemblée nationale des pétitions adressées au gouvernement du Québec demandant d'investir dans la construction de logements pour le personnel de la santé et des services sociaux dans les régions éloignées, de financer des centres de la petite enfance (CPE) intégrés aux installations des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS), de bonifier les primes d'éloignement et d'isolement, et de créer des bourses ciblées pour les jeunes dans les professions en forte demande.

Le gouvernement du Québec partage la préoccupation exprimée quant à l'accès aux services de santé et de services sociaux dans les régions éloignées. Plusieurs mesures ont déjà été déployées afin de soutenir le recrutement, la stabilisation et la rétention du personnel dans ces milieux :

Logements

Le gouvernement du Québec est totalement conscient des défis liés à la disponibilité des logements dans les régions éloignées. Afin d'y répondre, des initiatives concrètes ont été mises en place par une collaboration entre la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), notamment la réalisation de projets pilotes de logements modulaires destinés au personnel de la santé dans certaines régions comme la Gaspésie et Charlevoix.

...2

Ces projets visent à offrir des solutions d'hébergement temporaires, modernes et adaptées aux réalités régionales, tout en soutenant les établissements de santé et de services sociaux dans leurs efforts de recrutement.

Services de garde (CPE)

Dans le cadre du projet de reconnaissance des compétences des infirmières et infirmiers recrutés à l'international (PRCIIRI), plus de 1 500 professionnels de la santé sont venus s'installer avec leurs familles, dans diverses régions du Québec, y compris dans des zones très éloignées.

Les régions participantes ont mis en place des comités régionaux de concertation, réunissant divers partenaires clés tels que les CISSS et CIUSSS, les cégeps, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), les conseillers régionaux du ministère de la Famille (MFA), ainsi que des représentants municipaux (maires et conseillers). Ces comités ont travaillé de manière collaborative à l'élaboration d'initiatives novatrices, notamment la création d'installations temporaires et de haltes-garderies, afin de soutenir l'ouverture de nouvelles places en services de garde sur leur territoire.

Primes d'éloignement et d'isolement

Les conventions collectives 2024-2028 du réseau de la santé et des services sociaux introduisent de nouvelles mesures financières visant à renforcer l'attraction et la rétention du personnel dans les régions aux prises avec des difficultés de main-d'œuvre, en particulier celles reconnues comme éloignées ou isolées. De plus, le personnel bénéficie de la prime annuelle d'éloignement et d'isolement, laquelle constitue une condition de travail établie et reconnue dans plusieurs secteurs parapublics. Cette mesure vise à compenser les contraintes découlant de l'éloignement géographique et des conditions particulières propres à certaines localités.

Bourses d'études ciblées

Des programmes de bourses d'études ont été déployés pour encourager les jeunes à entreprendre des études dans les domaines de la santé et des services sociaux, incluant les professions en forte demande. Ces mesures visent à favoriser un enracinement durable des nouveaux diplômés dans les régions éloignées.

À cet effet, un programme de bourses d'études dédié exclusivement à des régions éloignées est reconduit cette année. Il soutient le recrutement de divers professionnels et techniciens de la santé désirant œuvrer notamment sur la Côte-Nord, au Nord-du-Québec, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Le MSSS est pleinement conscient des défis propres aux régions éloignées et demeure déterminé à poursuivre les efforts déjà entrepris pour améliorer l'accès, les conditions d'exercice et l'attraction du personnel. Les projets réalisés démontrent que la collaboration des communautés et des différents partenaires locaux s'ajoute aux actions gouvernementales pour développer des solutions concrètes et faire une réelle différence sur le terrain.

Soyez assuré que les préoccupations exprimées par les signataires sont prises très au sérieux et qu'elles orientent concrètement nos actions en continu.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 25-MS-03436